

■ DEVENIR COOPÉRATEUR

Dans les Maisons Ecoé, on peut accéder à la propriété moyennant un apport financier modeste et des redevances mensuelles plafonnées. Par exemple :

- pour un 70 m² sur Montpellier, l'apport serait d'environ 40.000 €. Ensuite une redevance de l'ordre de 650 €/mois serait réglée à la coopérative
- pour des personnes à faible revenu ou ne pouvant pas mobiliser un apport suffisant, des solutions seront proposées avec un apport considérablement réduit
- D'autres schémas économiques sont adaptés aux foyers plus aisés

Enfin, les projets de Maisons Ecoé sont montés en PLS (Prêts Locatifs Sociaux) et éligibles aux APL (redevances plafonnées).

■ UNE CONCEPTION ET UNE ARCHITECTURE INNOVANTES

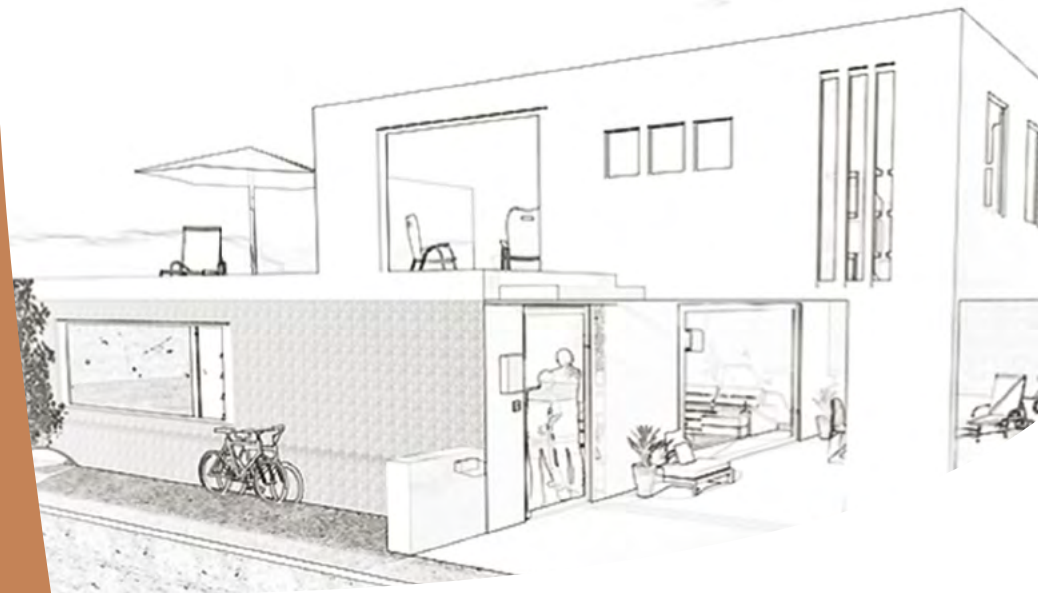
Le projet des Maisons Ecoé est pensé dans un esprit résolument moderne et épuré avec une ouverture à la diversité et la mixité sociale, tout en étant ouvert sur le quartier.

En outre, une place est réservée aux innovations technologiques favorisant le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Les principales caractéristiques

- De 20 à 25 logements par Maison Ecoé
- Du type 2 au type 5, de 30 à 110 m²
- Conception bioclimatique, économe en énergie (solaire, micro-éolien, ...)
- Appartements évolutifs permettant le maintien à domicile avec assistance médicale (domotique, télémédecine, objets connectés...)
- Une pièce de silence au cœur de chaque Maison Ecoé
- Pièces communes en partage (buanderie, chambres d'amis, salon, ...)
- Petits jardins privatifs pour les logements au RDC, terrasses ou grands balcons pour les logements aux étages

Avec sa dimension d'innovation sociétale, le projet des Maisons Ecoé est soutenu par AG2R La Mondiale et la Fondation Caisse d'Epargne Languedoc-Roussillon.



Visitez notre site web www.maisons-ecoe.org

Téléchargez la Présentation du projet et la Charte des Valeurs


Contactez-nous | contact@maisons-ecoe.org | Marie-Odile L. 06 81 56 21 68 | Christophe D. 06 89 84 89 24

Devenez membre de l'association Maisons Ecoé et rejoignez un collectif d'habitants !



Association Maisons Ecoé
385 chemin des Grives
34170 Castelnaud-le-Lez | France

**Vous cherchez à habiter autrement,
découvrez et rejoignez les Maisons Ecoé !**

 **Maisons Ecoé** est un projet innovant d'**Habitat Groupé Intergénérationnel Collaboratif** ouvert aux familles, cellules monoparentales, couples, célibataires, seniors, actifs avec une répartition équilibrée.

- Les Maisons Ecoé offrent une opportunité de vivre au sein d'un groupe partageant :
- des valeurs communes d'humanité basées sur la rencontre, l'entraide, la convivialité et la solidarité
 - un cheminement ensemble des plus jeunes aux plus âgés, favorisé par la pièce de silence, lieu de rencontre et de ressourcement
 - la transmission des valeurs et le lien entre les générations : s'appuyer sur la sagesse des anciens et le dynamisme des plus jeunes

Les toutes premières Maisons Ecoé, projets pionniers

- Clapiers, proche couronne de Montpellier
- Montpellier intra-muros
- Gignac, dans l'Hérault

Rejoignez les 1^{ers} collectifs d'habitants qui recrutent et participez à la réalisation des projets pilotes !

■ NOS VALEURS



Valeurs d'humanité

Tous les résidents choisissent d'entrer dans ces lieux pour développer les valeurs de *Vivre Ensemble*. La *Pièce de silence* est lieu de ressourcement, d'intériorité et de partage

Rencontre & entraide

L'ouverture sur le quartier à l'initiative de chaque collectif d'habitants (stages, conférences, ateliers, cours, temps festifs, ...).

Transmission des valeurs

La transmission des valeurs (s'appuyer sur la sagesse des anciens...) et le lien entre les générations

Accès économique

L'accès pour tous à des logements décents dans des conditions économiques abordables

Maintien à domicile

Le maintien à domicile, jusqu'en fin de vie et anticipation de la dépendances des personnes âgées avec soutien aux aidants familiaux

Écologique

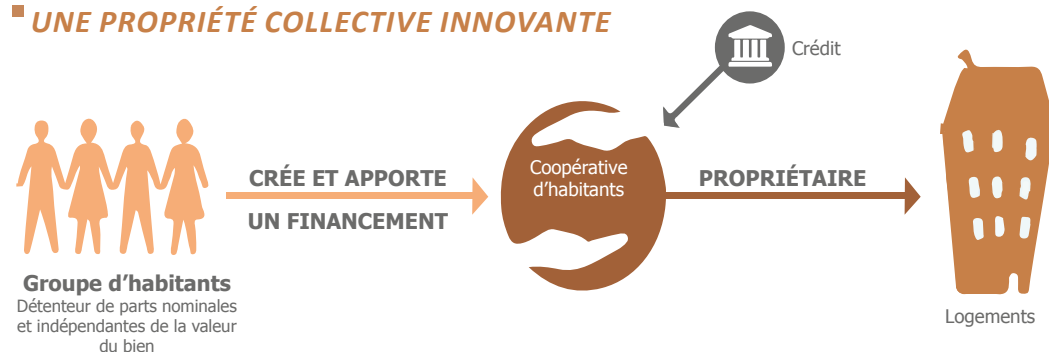
Le respect de l'empreinte écologique



■ NOTRE VISION

Après le développement et l'expérimentation des trois projets « pilotes », l'association Maisons Ecoé a pour vocation d'essaimer d'autres lieux de vie sur le même modèle dans toute la France et à l'international (Belgique, Québec).

■ UNE PROPRIÉTÉ COLLECTIVE INNOVANTE



Avec la **loi ALUR** du 24 mars 2014 le législateur, sous l'influence de la société civile, a créé un dispositif permettant une nouvelle forme d'accès à la propriété : **la propriété collective**. Tous les habitants sont *propriétaires collectivement* et *résidents individuellement*. Cette nouvelle façon de vivre la propriété porte dans ses gènes le partage, l'échange et la responsabilisation. Les habitants ne sont plus consommateurs mais acteurs de leur bien immobilier.

L'association Maisons Ecoé a élaboré et met à disposition un cadre :

- La **Charte des Valeurs** auxquelles chaque membre du collectif d'habitants est invité à s'engager
- Le **Projet Cadre** qui constitue la base de chaque projet des Maisons Ecoé

De plus, sont mobilisés des accompagnants formés et expérimentés pour favoriser le « Vivre Ensemble »